



INTERVENANT

Formateurs
qualifiés.

MÉTHODE

Formation théorique
et pratique en salle
sur maquettes
pédagogiques
suivie d'une séance
de travaux
pratiques (TP) sur
sites sélectionnés
en sous-groupe.

PROGRAMME

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

INTERVENIR EN TOUTE SÉCURITÉ (NON ÉLECTRICIEN - BS-BE ET HE)

PUBLIC : Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

PRE-REQUIS: Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.
Être apte au travail dans son activité professionnelle

IMPORTANT: Le recyclage s'effectue tous les 3 ans à la veille de la fin de validité du titre, que ce soit pour le personnel électricien ou non électricien -
Durée : 14 heures

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION les participants seront capables de :

- Mettre en application les prescriptions de sécurité électrique pour effectuer le remplacement et raccordement de matériels électriques sur les installations sur lesquels il doit intervenir (BAES).
- Accéder à des locaux réservés aux électriciens pour effectuer des travaux ou opérations non électriques.
- Manoeuvrer certains matériels électriques tels que disjoncteurs ou remplacer des fusibles

Taux d'acquisition : 99,42%

Formation 14 HEURES

INTER INTRA ENTREPRISES - 8 À 12 PARTICIPANTS

**PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION
EN ÉLECTRICITÉ**

NOTIONS SUR LES GRANDEURS DE BASE

LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ

LES ZONES À RISQUE ÉLECTRIQUE

LES NIVEAUX D'HABILITATION

LES DOCUMENTS APPLICABLES

LES MOYENS DE PROTECTION

UTILISATION DES MATÉRIELS ET OUTILLAGES DE SÉCURITÉ



CONDUITES À TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

CONTRÔLE INDIVIDUEL DES CONNAISSANCES

APPLICATION SUR UNE INSTALLATION TYPE

LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

LES EPI

LA MISE EN SÉCURITÉ

LES PROCÉDURES D'INTERVENTION

VALIDATION DE LA FORMATION : Un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

INTERVENANT

Formateurs
qualifiés.

MÉTHODE

Formation théorique
et pratique en salle
sur maquettes
pédagogiques
suivie d'une séance
de travaux
pratiques (TP) sur
sites sélectionnés
en sous-groupe.